



# éducation. Baccalauréat 2020 dans l'académie de Caen

## Les chiffres-clés d'une édition inédite

**UN CONTRÔLE CONTINU** pour la première session, et des épreuves orales classiques pour le rattrapage : le bac 2020 est définitivement inédit dans sa conception.

Voici en quelques chiffres ce qu'il faut retenir de cette édition dans l'académie de Caen.

14 604 lycéens

Dans l'académie de Caen, 14 604 élèves sont inscrits aux épreuves du baccalauréat : 8 260 en bac général, 3 041 en bac technologique et 3 303 en bac professionnel. Cette donnée est en baisse par rapport à 2019 (15 061).

27,5 % en S

La majorité des élèves de la filière générale qui auraient dû passer les épreuves écrites du bac se trouvent dans la série S, scientifique (4 022, soit 48 %), devant la série économique et sociale (2 768), puis littéraire (1 470). Cela représente plus d'un élève de terminale sur quatre (27,5 %).

3 jours

Les épreuves orales auront lieu normalement sur 3 jours, du 8 au 10 juillet. À partir du 22 juin, un jury peut être amené, selon des critères précis, à revaloriser certaines notes pour tenir compte de l'engagement dans l'apprentissage, des progrès et de l'assiduité du candidat. La note finale résulte de la délibération. Ce jury peut aussi autoriser, à titre exceptionnel, un élève ayant une moyenne inférieure à 8 à passer les deux épreuves de rattrapage.

10 de coefficient

Pour les élèves de première, pour qui les épreuves anticipées de français ont été annulées, c'est également le contrôle continu qui va être pris en compte, sans différencier écrit et oral, avec un coefficient inchangé de dix. 10 837 lycéens sont inscrits aux épreuves anticipées dans l'académie : 8 138 dans la filière générale, 2 699 dans la filière technologique.

## 90 % de réussite

En 2019, le taux de réussite dans le département de la Manche était de 90 %, toutes filières confondues (91,6 % en bac général, 88,1 % en bac technologique, 88,1 % en bac pro), ce qui en faisait le département normand avec le taux de réussite le plus élevé (88 % dans l'académie de Caen).

Al. G.



Les oraux de rattrapage auront lieu du 8 au 10 juillet, dans leur forme habituelle.